



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

ARRÊTÉ

Bureau des élections et de la réglementation

Élections politiques : institution des bureaux de vote

pour la période du 30 juin au 7 juillet 2024

N° DCL-BRE-2024-229

LE PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

Chevalier de la Légion d'Honneur

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment l'article R 40 ;

Vu la circulaire ministérielle du 16 janvier 2020 relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

Vu l'arrêté préfectoral N° DCL-BRE 2023 du 31 août 2023 instituant les bureaux de vote pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 ;

Vu le décret N° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale les 30 juin et 7 juillet 2024 ;

Vu les demandes de changement de lieu de vote adressées par les communes ;

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er} – Sont exceptionnellement autorisées à modifier l'emplacement du bureau de vote, les communes pour lesquelles le lieu de vote habituel ne peut être utilisé en application du dernier alinéa de l'article R.40 du code électoral et telles qu'elles figurent en annexe 1.

Article 2 – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la date du présent arrêté et jusqu'au 7 juillet 2024 inclus.

Article 3 - Les maires des communes concernées veilleront à informer les électeurs par tous moyens du nouveau lieu de vote, notamment par affichage devant l'ancien bureau de vote.

Article 4 – Mme la secrétaire générale de la préfecture, MM. les sous-préfets sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans chaque commune par les soins du maire.

Mâcon, le **14 JUIN 2024**

Le préfet,

**Pour le préfet,
la secrétaire générale de la
préfecture de Saône-et-Loire**

Agnès CHAVANON

ANNEXE MODIFIANT LES BUREAUX DE VOTE (période du 30 ou 7 juillet 2024)

COMMUNES	Numéros des bureaux de vote	BUREAUX DE VOTE MODIFIES	TOUR 1	TOUR 2
ABERGEMENT SAINTE COLOMBE (L')	1	Mairie – salle du conseil municipal	X	X
ANGLURE SOUS DUN	1	Mairie	X	
BOULAYE (LA)	1	Mairie	X	
BOUZERON	1	Bibliothèque - 4 rue de la mairie	X	X
BRIENNE	1	Mairie		X
BUFFIERES	1	Salle polyvalente	X	X
CHANES	1	Club house de foot-stade Christiane FAVIER – 448 rue du stade		X
CHAPELLE DE GUINCHAY (LA)	1-2 et 3	Salle des colonnes	X	X
CHAPELLE SOUS BRANCION (LA)	1	Mairie - 4 l'esplanade	X	X
CHATENOY EN BRESSE	1	Salle du restaurant scolaire	X	X
CHAUX (LA)	1	Mairie	X	X
CORTEVAIX	1	Mairie – salle garderie RDC	X	X
COUCHES	1	Bâtiment des associations – rue St Nicolas – salle n° 4	X	X
CRESSY SUR SOMME	1	Mairie – 8 avenue de la gare	X	X
CUSSY EN MORVAN	1	Salle des animations culturelles	X	X
DOMPIERRE LES ORMES	1	groupe scolaire - 400 route de Montmelard	X	X
ECUELLES	1	Bungalow – mairie 1 place Jean Nicolle	X	X
GIGNY SUR SAONE	1	Salle communale de l'Epervière – 4 place de l'église	X	X
LALHEUE	1	Ancienne école – 6 rue du quart Rameau	X	X
LESME	1	Ecole 37 rue du Champ Valentin		X
LOISY	1	37 place des Halles	X	X
LOUHANS CHATEAURENAUD	1 et 2	Ecole de musique – place de la Libération	X	X
LOUHANS CHATEAURENAUD	3 et 4	Ecole maternelle S. Delaunay – 6 impasse de la maternelle	X	X
MACON	17	Restaurant scolaire – rue des granges – Saint-Jean le Priche	X	X
MACON	25	Mairie annexe – Loché	X	X
MALTAT	1	Salle des associations – 141 route de Bourbon	X	X
MARMAGNE	1	Centre associatif – place de l'Église	X	X
MARNAY	1	Salle de conseil de mairie	X	X
MELLECEY	1	Groupe scolaire – 1314 rue du Petit Puits	X	X
MONTCHANIN	1	Bibliothèque – 108 avenue de la République	X	X
MONTMELARD	1	Ecolé	X	X

NAVILLY	1	Ecole primaire – 27 route de Chalon	X	X
NAVOUR SUR GROSNE	1	Salle de conseil de la mairie de Clermain – route de Montvaillant	X	X
PERRECY LES FORGES	1	Salle Lucien Chapuis – 37 grande rue	X	X
PIERRE DE BRESSE	1	Maison Municipale Andrée Berry – 2 bis rue des potiers	X	X
RACINEUSE (LA)	1	Petite salle annexe de la mairie et de la salle des fêtes	X	
RATTE	1	Salle de la bibliothèque – 5 chemin du Champoinot	X	X
ROMANECHÉ THORINS	1	Salle du conseil municipal	X	X
ROMENAY	1	Salle des fêtes Jean Deniset	X	X
ROUSSILLON EN MORVAN	1	Ancienne salle de cantine scolaire - 6 rue du bourg	X	X
RULLY	1	Salle du conseil municipal - Mairie	X	X
SAINTE AMBREUIL	1	Salle de classe – Mairie	X	
SAINTE ANDRÉ EN BRESSE	1	Salle de réunion – Mairie	X	X
SAINTE DENIS DE VAUX	1	Mairie 2 place de la mairie	X	X
SAINTE GERMAIN DU BOIS	1 et 2	Salle de gym communale – 24 place du marché	X	
SAINTE LEGER SOUS BEUVRAY	1	Salle d'évolution de l'école		X
SAINTE MARTIN DE BELLE ROCHE	1	Salle de réunion de la salle omnisports – 118 rue des sports		X
SAINTE MARTIN DU MONT	1	Salle de réunion – Mairie	X	X
SAINTE PIERRE LE VIEUX	1	Salle des fêtes – 73 route des fontaines	X	X
SAINTE SYMPHORIEN D'ANCELLES	1	Mairie	X	X
SAINTE VALLIER	1 et 2	Salle des mariages – rue Gambetta	X	X
SAINTE VALLIER	5 et 6	Gymnase Bressillon – rue Molière	X	X
SANCE	1 et 2	Salle des sports – 4 rue du pré des marres	X	
SASSENAY	1	Ecole maternelle - accès place Fernand Theulot	X	X
SAVIGNY EN REVERMONT	1	Salle du conseil municipal - 180 rue du bourg	X	X
SIMARD	1	Cantine scolaire		X
SORNAY	1	Salle socioculturelle - 1 place de la Libération	X	X
TORCY	2	Salle du préau – 53 rue du colonel Henri Martin	X	X
VERZE	1	Salle de conseil municipal 122 route de la Roche Vineuse	X	X